

## DÉFINIR LES BESOINS DU TERRITOIRE EN GNV ET HYDROGÈNE POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR

Ce mardi 15 février 2022, la CCPMB a accueilli des entreprises, des transporteurs et des collectivités du Pays du Mont-Blanc, de la Vallée de Chamonix et du secteur de Cluses pour démarrer sa démarche de concertation sur l'installation d'une station multi-énergies.

**Au programme :** présentation du projet, explications et temps de partage d'expériences sur l'**hydrogène** grâce aux témoignages d'une PME de mini bus roulant en milieu urbain (BE GREEN) et d'un couple chauffeurs de taxis (Taxis Chautagne) utilisant cette énergie. Deux expériences sur le **Gaz Naturel pour Véhicules (GNV)** ont également été présentées par des sociétés de transport de voyageurs (Borini) et de marchandises (Megevand Frères) présentes sur le territoire.

### UNE DOUBLE VOLONTÉ DE SENSIBILISER ET CONNAÎTRE LES BESOINS DES USAGERS

En effet, la CCPMB souhaite créer un lieu unique, facile d'accès pour permettre aux entreprises et collectivités de recharger leurs véhicules électriques et de faire le plein en biocarburant (GNV, BioGNV) ou en hydrogène.

#### Une réalisation qui a pour objectifs de :

- ▶ soutenir les acteurs qui ont choisi de rouler avec des véhicules moins polluants,
- ▶ combler un manque du territoire,
- ▶ encourager d'autres à s'engager dans cette voie.

### UN NOUVEL ENGAGEMENT EN FAVEUR DE L'ENVIRONNEMENT

Jean-Marc Peillex, Président de la CCPMB et Raphaël Castéra, Vice-Président en charge de l'environnement, ont rappelé que cette démarche s'inscrit dans le contexte **d'une politique globale pour améliorer la qualité de l'air et la santé des habitants.**

**Elle fait écho non seulement au projet de ZFE-m\*** en cours d'étude sur le périmètre du PPA de la Vallée de l'Arve mais aussi à **la politique volontariste de la CCPMB** qui a multiplié les soutiens aux particuliers comme aux entreprises et associations pour les accompagner dans la transition énergétique et améliorer la qualité de l'air.

Depuis plusieurs années, ces dernières bénéficient du **Fonds Air Entreprises** pour réduire les émissions et ces derniers mois, elles peuvent également percevoir le **Fonds Air Véhicules** pour l'achat de véhicules à faibles émissions de particules.

*\*ZFE-m : Zone à Faibles Émissions-mobilité, dispositif soutenu par l'État destiné à faire baisser les émissions de polluants pour améliorer la qualité de l'air.*

### DES ÉCHANGES QUI CONFIRMENT LA VOLONTÉ DES ACTEURS À PARTICIPER À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Les acteurs et usagers de ces énergies ont confirmé la fiabilité de ces véhicules, leur capacité d'autonomie et leur confort d'utilisation. L'assemblée a évoqué l'intérêt de développer une circularité vertueuse d'emploi du carbone à l'échelle locale en cycle fermé pour la production de GNV. Elle s'est également entendue sur l'indispensable développement du mix énergétique local, pour développer la production et sécuriser l'approvisionnement énergétique du territoire.

**1 La création d'une station multi-énergies répond donc à cet enjeu en visant l'autonomie énergétique.**

**2 Pour évaluer les besoins en biogaz et hydrogène, puis identifier les lieux potentiels de leur production, la CCPMB a engagé cette étude avec le soutien de la Région Auvergne Rhône-Alpes.**

▶ **À retrouver sur [ccpmb.fr/projet-de-station-multi-energies/](https://ccpmb.fr/projet-de-station-multi-energies/)**

